

La question allemande d'Israël

Dominique TRIMBUR

Il y a cinquante ans, l'Allemagne fédérale et Israël se reconnaissent mutuellement comme États. Du côté juif et israélien, la reprise des relations avec le pays fauteur de la Shoah relève pourtant du « miracle », comme le défend l'historien Dan Diner.

Recensé : Dan Diner, *Rituelle Distanz – Israels deutsche Frage*, Munich, DVA, 2015, 171 p.

L'année 2015 est marquée par le cinquantenaire de l'établissement des relations diplomatiques entre la République Fédérale d'Allemagne et Israël. Nombreuses sont les commémorations officielles et les manifestations publiques célébrant le « miracle » que constitue un tel geste international au regard de l'abîme qui sépare, en 1945, l'Allemagne, terre de décision et de mise en place de la « Solution finale de la question juive » et le monde juif, puis Israël en tant que représentant autoproclamé du peuple juif, après sa création en 1948. Le sujet a déjà fait l'objet de multiples publications, portant sur la préhistoire de ces relations et sur l'histoire générale de ces relations depuis 1965. Certaines de ces publications peuvent être considérées comme définitives. Le sujet est aujourd'hui reconsidéré par l'historiographie pour illustrer les politiques de réconciliation entre d'anciens ennemis, ou la transition de l'inimitié à l'amitié dans les relations entre deux pays¹.

Dan Diner revient toutefois sur le sujet des relations germano-israéliennes, à travers une brève étude qui ressortit de l'étude des mentalités. Directeur de l'Institut Simon Doubnov de Leipzig, historien des idées et spécialiste reconnu d'histoire et de culture juives, entre autres, il se penche sur un aspect souvent mentionné, mais seulement effleuré par l'historiographie : la « question allemande pour Israël ». Qui en Israël participe au débat lorsqu'il s'agit de savoir, au tournant des années 1940-1950, s'il faut entrer en négociation avec l'Allemagne (de l'Ouest) ? Quelles sont les traditions portées par ces personnalités ? De quelles innovations sont-ils au contraire les inspirateurs ?

Diner propose une analyse de l'état d'esprit des principaux acteurs juifs, sionistes et israéliens, dans cette constellation particulière de la reprise de contact entre le monde juif et Israël, et l'Allemagne après 1945. Cet état d'esprit présente deux composantes contradictoires. D'une part le poids des traditions, en lien avec la religion juive et la situation de diaspora. D'autre part les innovations qui s'imposent – ou que l'on s'impose – après la création de l'État d'Israël qui conquiert le statut d'interlocuteur étatique d'un autre État, la RFA. En cela, Diner présente une double rupture. L'une est – relativement – aisée : les sionistes, puis les responsables israéliens, doivent se défaire de leur imprégnation allemande.

¹ Voir Lily Gardner Feldman, *Germany's Foreign Policy of Reconciliation: From Enmity to Amity*, Lanham, Md., Rowman & Littlefield Publishers, 2012.

L'autre est moins simple, mais exigée au plus haut point : il faut rompre avec le modèle juif de la diaspora, avec ses traditions et ses inerties, pour donner naissance à un comportement individuel et collectif qui corresponde aux exigences d'une situation nouvelle, l'existence d'un État. À cette double rupture s'ajoute la nécessité de surmonter un tabou : cet État, qui se veut le représentant des Juifs, en particulier des Juifs morts dans la Shoah, doit, au nom de ces victimes et pour son bien propre, entrer en négociation avec l'Allemagne de l'Ouest, héritière juridique du Troisième Reich, afin d'obtenir réparation.

Pour mener à bien sa démonstration, Diner prend appui sur deux « moments » symboliques : les débats à la Knesset du 7 au 9 janvier 1952 durant lesquels est discutée l'opportunité d'entamer des négociations avec l'Allemagne et la signature de l'accord de réparations, le 10 septembre 1952. On passe de la mise au ban de l'Allemagne par la diaspora et certaines personnalités politiques et religieuses israéliennes à l'intégration de l'Allemagne par la raison d'État israélienne.

La cérémonie qui a lieu à Luxembourg incarne une réussite : aux termes de l'accord, la RFA s'engage à payer à Israël une somme forfaitaire de 2,5 milliards de dollars ; elle entame également une procédure de paiement d'indemnisations au profit d'individus juifs, à travers un consortium d'organisations juives (la *Claims Conference*). L'opération est très sensible. La signature s'effectue en catimini, dans une atmosphère glaciale : aucun discours n'est prononcé, même si des textes avaient été préparés. Ce silence, sinon cette gêne, sont à la hauteur de la tragédie. Ils sont également l'illustration des fortes réticences juives et des hésitations israéliennes qui ont précédé la décision de négocier, puis ont demeuré durant la négociation elle-même. On a voulu préserver la distance, même si les négociateurs israéliens sont le plus souvent d'origine allemande ; éviter des contacts trop proches et l'utilisation d'une langue commune. La photo de la cérémonie manifeste la préservation d'une « distance rituelle ». Elle marque la rupture avec la tradition, et la poursuite de la logique sioniste de coupure avec le passé juif. L'acte est une initiation ; il est fondateur d'un habitus étatique, et d'une identité, pour les Israéliens comme pour les Allemands de l'Ouest.

Diner explique ensuite la rupture qu'effectuent les responsables sionistes/israéliens et leurs négociateurs avec la tradition juive. Il revient sur la notion de « terras de idolatria », appliquée en son temps à l'Espagne dont les Juifs avaient été expulsés (1492), et reportée au lendemain de la guerre à l'Allemagne. Cette déclaration d'infréquentabilité a une origine religieuse : la mise au ban (*herem*). Les tenants de la tradition se font fort d'assimiler l'Allemagne à Amalek, incarnation de la sempiternelle volonté de destruction menaçant le peuple juif, qu'il faut à ce titre mettre au ban de l'humanité. C'est le cas en Palestine/Israël, comme dans la diaspora (en 1948 le Congrès juif mondial veut interdire aux Juifs de s'installer en Allemagne). Mais, tout comme l'Espagne n'a jamais fait l'objet d'un tel *herem*, qui ne s'applique qu'à des individus², l'Allemagne ne sera pas mise au ban des nations, au grand dam des radicaux religieux et de la droite israélienne. Certes les passeports israéliens portent de 1949 à 1956 la mention de validité universelle, « sauf pour l'Allemagne ». Mais nombreuses sont les possibilités de contourner cet évitement, et les Israéliens continuent de voyager en Allemagne, alors qu'un projet avait envisagé un temps de limiter leur capacité à quitter leur pays.

Le débat qui se tient dans l'« arène de la Knesset » au début janvier 1952 constitue l'apogée d'un « douloureux dépassement de soi » (p. 67). La confrontation a lieu entre

² Baruch Spinoza en est sans doute la victime la plus fameuse.

parlementaires et dans la rue, les abords de la chambre unique étant le lieu d'émeutes d'une rare violence dans l'histoire politique israélienne. Pour les opposants, les motifs sont religieux : les textes et la tradition s'opposent à tout contact avec les ennemis d'Israël. Ils sont aussi politiques : Begin utilise des arguments moraux (ne pas négocier avec le diable) dans son opposition systématique à Ben Gourion, prononçant des discours virulents en direction des parlementaires et de ses partisans, massés au-dehors ; d'autres refusent l'alignement sur le camp occidental que symboliserait une entente avec la RFA. Le porte-parole des partisans au sein du Mapai de Ben Gourion est le ministre des Affaires étrangères, Moshe Sharett. La rupture avec la tradition juive est justifiée de plusieurs points de vue, en un exposé, que Diner retrace attentivement, éloquent d'une identité étatique en devenir. Le primat de la tradition juive correspond à un temps révolu, celui de la diaspora. Et l'on sait à quel point le sionisme considère comme vital de dépasser ce qu'il perçoit comme une époque de dégénérescence, lui-même se considérant comme son contrepoint, la renaissance. Il y a là une ambiguïté : prenant en mains son destin, assumant sa responsabilité d'État, Israël doit dépasser l'interdit divin, s'arroger les droits de Dieu pour aller dans le sens d'une justice humaine. Refusant que l'ennemi d'Israël ne conserve les biens qu'il a spoliés et exigeant donc de lui réparation, le nouvel État, disposé à des négociations, n'envisage en aucune manière qu'un accord soit synonyme d'un pardon accordé à l'Allemagne, ou de reconnaissance d'une pénitence de sa part qui aurait abouti. Plus prosaïquement, Sharett, qui relève que ses opposants ont pu par le passé enfreindre leur appel à une mise au ban des ennemis du peuple juif, a en tête le caractère vital de telles négociations : l'aide matérielle qui pourrait être obtenue de la RFA doit sauver Israël d'une déroute économique annoncée.

Orateur accompli, incarnation du nouvel Israël, Sharett obtient gain de cause : par 61 voix contre 50, la Knesset approuve l'entrée en négociations sur les réparations. Le débat signifie la défaite de ceux qui se tournent vers le passé et la victoire de ceux qui sont dans le présent et l'avenir, pour le bien de l'avenir d'Israël. Étape fondamentale dans la construction de l'identité de l'État, il illustre la victoire de la raison d'État sur la mentalité diasporique. Pour Israël sa signification est aussi une avancée dans la voie de sa reconnaissance, comme sujet de droit international : reprenant une revendication collective juive, Israël peut négocier au nom des Juifs. Une victoire amère, car il a d'abord été impossible de défendre les droits des Juifs, puis les Juifs eux-mêmes, avant et pendant la Shoah. Comme le montre enfin Dan Diner, l'œuvre de destruction de la Shoah trouve dans cette décision une contrepartie favorable : celle-ci révolutionne l'identité collective et la perception de soi du peuple juif.

L'entrée en négociations avec la RFA, puis la conclusion de l'accord de réparations illustrent bien le passage d'une prévalence du religieux à sa mise à l'écart, voire à son rejet dans l'action politique juive, puis sioniste et israélienne. À ce titre la démonstration de Dan Diner, qui puise aux sources les plus solides, est éloquente. Non moins éloquente demeure pourtant *in fine* la validité de son sous-titre, à la connotation éminemment religieuse et à la validité encore actuelle : la « distance rituelle » semble encore et toujours caractériser les relations germano-israéliennes, quel que soit le degré de normalité qu'elles aient pu entre-temps atteindre.

Publié dans laviedesidees.fr, le 15 juin 2015

© laviedesidees.fr